



RETAIL
FOR GOOD

Les Mercis du retail

19 mai 2022 à Paris

Diamart Group crée les Mercis du retail, qui distinguent les initiatives RSE exemplaires

Le principe

Les Mercis visent à célébrer et valoriser l'engagement des retailers pour un monde meilleur. Pour montrer que le retail a conscience des défis et s'attelle à les relever. Et pour que les initiatives exemplaires encouragent chacun à faire encore plus.

Les Mercis sont décernés par un jury de dirigeants du retail à des initiatives exemplaires. Ils valorisent des initiatives significatives, qui engagent véritablement l'entreprise (pas de green washing !)... mais avec pragmatisme, en étant conscient que l'effort compte, plus que le point de départ.

Ils sont ouverts à tous les retailers – et avant tout aux retailers "normaux", pour qui la RSE n'est pas native, mais qui travaillent à réorienter leur modèle dans un sens plus responsable.

Le processus de sélection

Une pré-sélection d'une vingtaine d'initiatives remarquables est réalisée début mars par Diamart. L'enseigne sélectionnée rédigera un pitch avec ou sans l'aide de Diamart pour expliquer l'initiative.

Le 19 Avril, les 20 initiatives sélectionnées seront présentées au Jury au cours d'une soirée qui notera chacune d'entre elles selon les trois critères cités plus haut.

Le 19 mai à l'occasion du Retail Project, les 6 Mercis seront remis par les membres du jury expliquant en quoi cette initiative est exemplaire et en présence de l'enseigne.

Les prix

Le caractère "exemplaire" est la synthèse de 3 critères :

- Impact (dimensionnement, scalabilité)
- Transformationnel (évolution pérenne du modèle plutôt qu'une initiative ponctuelle)
- Caractère pionnier (ouvre le chemin, montre l'exemple)

3 catégories :



Good for the planet

Actions ayant un impact démontrable sur les enjeux écologiques au sens large (réchauffement climatique, biodiversité, etc.)



Good for people

Action ayant un impact démontrable sur le bien-être humain : en interne (diversité, inclusion) et envers la filière (commerce équitable, conditions de travail, etc.)



Good for the community

Actions contribuant à un monde meilleur de manière plus globale, une société plus harmonieuse (ex : promotion d'une consommation responsable)

Pour chacune des catégories, 2 Mercis seront attribués lors de la remise des prix le 19 mai à Paris, à l'issue de notre événement Retail Project.

Plus d'informations sur www.retailproject.fr/retail-for-good

Le jury

Un jury de 9 dirigeants et experts présidé par Emery Jacquillat (Président Camif et Communauté des entreprises à mission) élira les

initiatives RSE les plus remarquables de l'année. Les Mercis seront remis le 19 mai 2022 à Paris, à l'issue de notre événement Retail Project.

Président du Jury



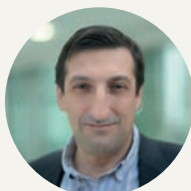
Emery Jacquillat
Président



Cathy Collart
CEO



Elisabeth Cunin
Présidente



Guillaume Darrasse
Directeur général



Sylvain Ferry
Directeur général



Jean-Christophe Garbino
CEO



FashionCub®



Olivier Guilbaud
Président



Cyrielle Hariel
Journaliste



Julie Walbaum
CEO



Son rôle

- Proposer des initiatives exemplaires, en complément de la veille réalisée par Diamart
- Lire les présentations d'une vingtaine d'initiatives présélectionnées par Diamart (sans nécessité que l'enseigne ait fait acte de candidature : nous sélectionnons les initiatives exemplaires, pas les initiatives des enseignes sur-motivées à recevoir un prix !)
- Noter chaque initiative sur 3 critères lors d'une soirée conviviale, autour d'un cocktail dînatoire, le 19 avril
- Participer à la remise des prix le 19 mai en expliquant pourquoi votre initiative préférée vous semble exemplaire



Contact :

Éloïse Le Bas
Directrice des opérations
06 86 58 81 12
elebas@diamart.fr

www.retailproject.fr